

Bureau du Conseil communal

Préavis No 14 – 2006 bis au Conseil communal

Proposition du Bureau du Conseil communal pour les indemnités et rétributions des Conseillères et Conseillers communaux, des membres du Bureau et des scrutateurs (Législature 2006-2011)

9 août 2006

LEGISLATURE 2006-2011

Proposition du Bureau du Conseil communal pour les indemnités et rétributions des Conseillères et Conseillers communaux, des membres du Bureau et des scrutateurs

Historique ; les membres susmentionnés étaient rétribués pour la législature 2002-2005 comme suit :

•	Président (e) du Conseil Frais de représentation	Fr. Fr.	7'000 par année 3'000 par année
•	Premier vice-président(e)	Fr.	800 par année
0	Deuxième vice-président(e)	Fr.	600 par année
•	Scrutateurs et scrutateurs suppléants	Fr.	350 par année
•	Secrétaire du Conseil Frais administratifs		16'000 par année 4'000 par année
•	Secrétaire suppléant du Conseil	Fr.	20 par heure
8	Membres des commissions permanentes et semi-permanentes	Fr.	60 par séance
•	Rapporteurs des commissions permanentes	Fr.	150 par rapport
•	Membres des commissions du Conseil	Fr.	40 par séance
0	Rapporteurs des commissions	Fr.	150 par rapport
•	Conseillers communaux de Pully	Fr.	20 par séance
9	Conseillers communaux des Monts-de-Pully	Fr.	25 par séance
•	Scrutateurs lors de votations et d'élections	Fr.	20 par heure

Le Bureau du Conseil propose à la commission ad hoc les rétributions suivantes pour la législature 2006-2011

•	· ·	7'200 par année 3'000 par année

• Premier vice-président(e) Fr. 800.-- par année

•	Deuxième vice-président(e)	Fr.	600 par année
•	Scrutateurs et scrutateurs suppléants	Fr.	350 par année
•	Secrétaire du Conseil Frais administratifs		16'500 par année 4'000 par année
•	Secrétaire suppléant du Conseil	Fr.	20 par heure
•	Membres des commissions permanentes et semi-permanentes	Fr.	60 par séance
•	Rapporteurs des commissions permanentes	Fr.	150 par rapport
•	Membres des commissions du Conseil	Fr.	40 par séance
•	Rapporteurs des commissions	Fr.	150 par rapport
•	Conseillers communaux de Pully	Fr.	30 par séance
•	Conseillers communaux des Monts-de-Pully	Fr.	30 par séance
•	Scrutateurs lors de votations et d'élections	Fr.	20 par heure

Séance du Bureau du Conseil communal du 9 août 2006

AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Le président

Marc ZOLLIKER

La secrétaire

Jacqueline VALLOTTON